

COMMUNE DE FOURNEVILLE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 Octobre 2013

L'an deux mille treize, le 25 Octobre à 20 H 45, le Conseil Municipal de FOURNEVILLE, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Jean-Marie DELAMARE, Maire.

Etaient présents : Mrs. GILLES, ROUSSEAU et Madame CAPARD Maires adjoints, Mesdames FOUGERES et SEITE, Messieurs BERLY, FOSSEY, HOYER, Conseillers municipaux.

Absente excusée :
Madame CROS-GIMBERT

Madame FOUGERES est élue secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu précédent :

Lecture faite par Madame FOUGERES secrétaire de séance, le compte rendu est approuvé à l'unanimité

GESTION COMMUNALE

○ **Tarif des services périscolaires**

Monsieur le Maire expose les difficultés de la Cantine d'ABLON contrainte d'augmenter ses tarifs de 6,5% en raison d'une baisse de fréquentation ; après échanges de vue, **le conseil décide de répercuter une partie de cette hausse au prix du repas qui s'élèvera donc à 3,50 Euros à compter du 1^{er} Novembre.** Ce prix sera également appliqué aux quelques adultes (enseignants...) qui fréquentent la cantine.

Le conseil fixe par ailleurs le tarif de la garderie à 1,05 Euros/vacation

○ **Mise à disposition de la salle**

Dans le cadre des élections municipales, le conseil municipal décide d'accorder la gratuité pour l'occupation des locaux aux listes déclarées de la commune.

○ **Subventions diverses**

Le Conseil décide d'accorder une subvention de 150 Euros aux Restos du coeur

○ **Travaux Chemin de l'église**

Monsieur GILLES informe le Conseil que les travaux vont commencer prochainement

ECOLE :

○ **Point sur les effectifs**

Madame CAPARD informe le Conseil que l'effectif de rentrée est de 42 élèves ce qui à une unité près est conforme aux prévisions.

○ **Mise en place de la réforme des rythmes scolaires**

▪ **Point sur le travail du comité de pilotage**

Monsieur le Maire fait un bref compte rendu de la première réunion du comité de pilotage (le 15 Octobre) qui a pour objectifs de proposer le projet éducatif et des activités périéducatives.

▪ **Fixation des plages horaires des activités péri-éducatives**

Après échanges de vues, le Conseil décide de retenir la proposition du comité de pilotage de positionner ces activités en fin de journée les Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 15H45 à 16H30.

Le Maire est autorisé à signer la convention avec l'Inspection Académique sur cette base

SYNDICAT D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE GONNEVILLE

○ Nouvelle organisation de la distribution

Le SAEP de Gonneville a souhaité diminuer ses approvisionnements à partir de St BENOIT d'HEBERTOT c'est pourquoi une nouvelle sectorisation a été mise en place depuis début Juillet. Plusieurs habitations sont donc désormais desservies par le Château d'eau de la Croix Hauron

○ Rapport annuel 2012

Une présentation de la situation de l'adduction d'eau est faite au Conseil Municipal avec les différents indicateurs de quantité et de prix.

SITE INTERNET

Une présentation générale est faite aux Conseillers Municipaux qui communiqueront leurs éventuels remarques après examen détaillé du site

LOGICIEL GEOSDEC

Le Maire et Monsieur GILLES présentent le logiciel proposé par le SDEC qui sera très utile pour la gestion communale.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 23H 00.

LE SECRETAIRE DE SEANCE
Lucie FOUGERES

LE MAIRE
Jean-Marie DELAMARE

Les membres du Conseil Municipal